

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 MAI 2026

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0435 377 372**

Nom

(en entier) : **AUTOPRECISION**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **8 Chaussée de Redemont - 7100 La Louvière**

Objet de l'acte : Démissions - Nominations

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2026 tenu au siège de la société.

" (...)

Délibération des points à l'ordre du jour

1. Décès de l'administrateur délégué Monsieur Gustave Goeyens et cessation de plein droit de ses mandats

L'assemblée générale acte, avec une profonde émotion, le décès de Monsieur Gustave GOEYENS survenu le 12 janvier 2026, et que ce décès entraîne de plein droit, à cette même date, la cessation de son mandat d'administrateur délégué.

L'assemblée générale tient à saluer l'engagement, la vision et la contribution déterminante de Monsieur Gustave GOEYENS au développement, à la structuration et à la pérennité de la Société et de tout le groupe GSL. Son action a durablement marqué l'entreprise et restera une référence pour les organes de gouvernance et pour le secteur de l'automobile.

2. Révocation de mandat d'administrateurs en fonction

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat et sans indemnité, conformément aux statuts et aux dispositions du Code des sociétés et des associations, le mandat d'administrateur de :

- Monsieur GOEYENS Gustave-Philippe Pol, né à Charleroi, le 21 décembre 1972, domicilié à 6534 Gozée, rue Vandervelde 248.

L'Assemblée leur accorde quitus plein et entier pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Nomination de nouveaux administrateurs non statutaires

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateurs non statutaires pour une durée de six ans, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire :

- Mademoiselle GOEYENS Sara, née à Charleroi, le 03 décembre 1998, domiciliée à 6110 Montigny-le-Tilleul, rue des Fougères, 71 comme administrateur ;

- Mademoiselle GOEYENS Lara, née à Montigny-le-Tilleul, le 03 décembre 2000, domiciliée à 6032 Mont-Sur-Marchienne, Chaussée de Thuin 174, comme administrateur.

Lesquels acceptent.

Leur mandat sera gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

4. Réalignement des mandats des administrateurs en fonction

L'assemblée constate que l'administrateur suivant a été nommé en 2025 pour un mandat venant à échéance en 2030 :

- Madame WILMART Chantal, née à Gosselies, le 26 août 1968, domiciliée à 6032 Mont-Sur-Marchienne, chaussée de Thuin 174

Afin de parvenir à une harmonisation des échéances, l'assemblée, après délibération, décide à l'unanimité

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

1. de mettre fin de manière anticipée, à l'issue de la présente assemblée, aux mandats en cours de cet administrateur, sans préjudice, sans indemnité spécifique,
 2. de le nommer comme administrateur non statutaire pour une durée de six ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui approuve les comptes annuels de l'année 2031.
- Cet administrateur accepte sa réélection.

(...)
"

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2026 tenu au siège de la société.

"
(...)

Délibération des points à l'ordre du jour

1. Décès de l'administrateur délégué Monsieur Gustave Goeyens et cessation de plein droit de ses mandats

Le Conseil d'Administration constate le décès de Monsieur Gustave GOEYENS survenu le 12 janvier 2026, que ce décès entraîne de plein droit, à cette même date, la cessation de son mandat d'administrateur délégué.

2. Nomination d'un administrateur délégué

Après délibération, le Conseil d'Administration décide de confier la gestion journalière de la Société à Madame Chantal WILMART, administrateur, qui accepte cette fonction et est nommée administrateur délégué, avec effet à compter à partir du 28 janvier 2026.

Madame Chantal WILMART dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion journalière, à la représentation de la Société dans ce cadre, ainsi qu'à l'engagement de celle-ci à l'égard des tiers.

(...)
"

Chantal WILMART
Administrateur délégué

[Signature]